DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin , le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Saire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, à 19 heures, sous la présidence de Madame Maryse Duval, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/05/2026

Présents : 12

Maryse Duval, Joël Donne, Fabienne Dessaux, Didier Bénard, Christine Simon, Séverine Ricius, Johan Paumier, Stéphanie Decayeux, Olivier Decaux, Fabien Eldert, Cassandra Baré, Jérémy Lerat

Absents et excusés : Florence Lefebvre, Christine Louvet, Pierrick Thomas.

Pouvoirs : Mme Florence Lefebvre donne pouvoir à Mme Christine Simon
M Pierrick Thomas donne pouvoir à Mme Maryse Duval
Mme Christine Louvet donne pouvoir à Mme Stéphanie Decayeux

Secrétaire de séance : Mme Fabienne DESSAUX

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de votants : 15

Après avoir constaté que le quorum est atteint Mme le Maire ouvre la séance.
Le compte-rendu du conseil municipal du 27 Avril 2026 a été lu et approuvé.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

⇨ Procès-verbal annexé au présent compte rendu.

DÉLIBÉRATION du 05/06/2026- N°31

Projet de centrale éolienne sur la commune de Bouelles

Madame le Maire porte à la connaissance de l'assemblée municipale qu'une enquête publique a été ouverte le 27 avril 2026 portant sur l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien composé de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur la commune de Bouelles (76270).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal exprime un AVIS DÉFAVORABLE à la création de ce parc éolien.

Votants : 15 Pour : 0 Contre : 12 Abstention : 3

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30 minutes.

MAIRIE de SAINT-SAIRE (Seine-Maritime)